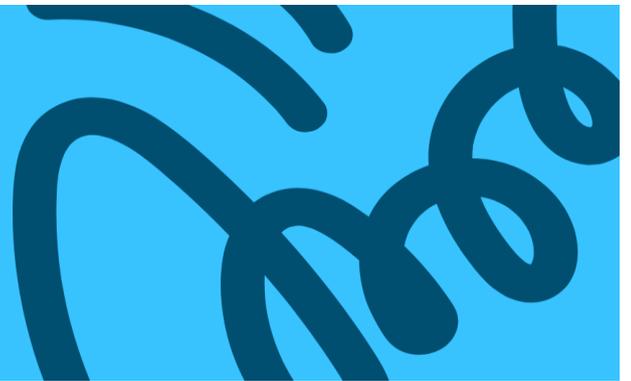


2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS



Structure	PROJET HABITAT INCLUSIF – VIE SOCIALE ET PARTAGEE	
Direction	Alexia LADAME	1 ^{er} janvier - 31 décembre 2024
Adresse	Projet de Nanterre 3 avenue du Maréchal Joffre, 53 avenue Pablo Picasso, 42 rue Salvador Allende, 92000 Nanterre Projet de Issy les Moulinaux 50 place des ailes 1er étage Boulogne-Billancourt 50 place des ailes 3e étage Boulogne-Billancourt 18 rue Adolphe Chérioux Issy les Moulinaux	
Contact	Pole.logement@ehsasso.com	

espérance hauts de seine	3
LE PROJET HABITAT INCLUSIF PORTÉ PAR EHS	4
<i>L'ACTIVITÉ 2024 EN CHIFFRES</i>	6
<i>LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2024</i>	6
LES HABITANTS	7
<i>QUI SONT-ILS ?</i>	7
<i>LES ARRIVÉES EN 2024</i>	8
<i>LES PERSONNES SORTIES EN 2024</i>	10
<i>L'ACCOMPAGNEMENT</i>	10
<i>LES INTERVENTIONS ET TRAVAUX 2024 EN QUELQUES CHIFFRES</i>	12
L'ÉQUIPES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL	14
<i>L'ÉQUIPE</i>	14
<i>ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE</i>	15
LE PARTENARIAT	17
<i>PARTENARIAT AVEC L'EPS ROGER PREVOT</i>	17
<i>PARTENARIAT AVEC L'EPS Corentin celton</i>	17
<i>PARTENARIAT AVEC LE SAMSAH RENFORCÉ D'EHS</i>	18
<i>COOPÉRATIONS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NANTERRE</i>	18
<i>COOPÉRATIONS AVEC L'ENTOURAGE DES HABITANTS</i>	18
<i>PARTENARIAT AVEC LE BAILLEUR SEQENS SOLIDARITÉS</i>	19
SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION	19
<i>INDICATEURS ET SUIVI</i>	19
PERSPECTIVES 2025	20
ANNEXES	21
<i>TÉMOIGNAGES D'HABITANTS</i>	21

espérance hauts de seine

Espérance hauts de seine accompagne des personnes sujettes à des troubles psychiques, quel que soit leur parcours, en vue de la réalisation de leurs projets.

Affiliée à l'UNAFAM, **espérance hauts de seine** s'appuie sur les valeurs fortes de l'espoir, en plaçant la personne accompagnée dans une dynamique portée par la projection vers un aller mieux et une vie satisfaisante, au regard des critères qu'elle se fixe pour elle-même. L'accompagnement soutient les attentes et besoins exprimés par la personne elle-même.

Depuis 40 ans, les projets et les activités de l'association s'appuient sur l'engagement et les compétences de nos équipes éducatives, sociales et médicales.

NOS ACTIONS

Espérance hauts de seine assure la création et la gestion de structures sur l'ensemble des Hauts de Seine, adaptées aux besoins des personnes qu'elle accompagne : continuité des soins, accès à un logement décent, à un accompagnement social et à des dispositifs d'insertion adaptés :

Favoriser l'insertion sociale, professionnelle et l'entraide

Etablissement d'accompagnement par le travail Jean Caurant – ESAT – 55 travailleurs

Missions de gestion auprès de 6 Groupes d'entraide mutuelle – GEM

Accompagner

Service d'accompagnement à la vie sociale – SAVS – 52 personnes

Service d'accompagnement médico-social – SAMSAH – 81 personnes dont 16 accompagnées en SAMSAH renforcé

Héberger

Foyer d'hébergement Jean Caurant – 54 résidents

Etablissement d'accueil médicalisé La Fontaine des Vœux – FAM – 39 résidents, dont 7 résidents en pavillon

Autonomie – Hors les murs

Loger

Résidence-accueil Santos Dumont à Suresnes – 24 résidents

Résidence-accueil Belloeuvre à Malakoff – 14 résidents

Appartements associatifs – 29 résidents

espérance hauts de seine a conduit en 2024 des projets importants consolidant la dynamique d'évolution de ses pratiques d'accompagnement, de façon résolument ancrée dans le paradigme du rétablissement.

- Cette année est marquée par une reconnaissance accrue de notre engagement et de notre expertise, avec notre sélection pour une communication au **Congrès de Réhabilitation Psychosociale de Marseille (les 6 et 7 juin 2024)**, ainsi que pour deux communications aux **Ateliers du Rétablissement à Paris (le 7 octobre 2024)**, illustrant notre capacité à partager et diffuser nos expériences novatrices. Ces trois communications ont été préparées et animées avec des personnes accompagnées (3 PA et 2 salariés pour le Congrès de Marseille, 2 PA et 3 salariés pour les ateliers de Paris). Une communication a également été portée de façon indépendante par le GEM La Porte Bonheur.
- Nous avons célébré les **40 ans de l'association** au travers d'une grande journée festive, rassemblant toutes les parties prenantes – salariés, administrateurs, personnes accompagnées, familles, partenaires – dans un moment de rencontre et de partage où les catégories se sont transcendées, à l'image des valeurs qui nous animent. Cette journée a été organisée et portée de manière autonome par un comité de salariés particulièrement créatif, démontrant la richesse des initiatives spontanées et la force du faire-ensemble.
- Enfin, 2024 a aussi été une année de dialogue et de co-construction avec le renouvellement de notre **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)**. Pour la première fois, ce travail a été nourri par propositions de projets issues d'ateliers rassemblant salariés et personnes accompagnées à travers toute l'association (*ajouter chiffres*). Des idées devenues des ambitions innovantes, reposant sur une conscience aiguisée des réalités du terrain. Ces contributions, saluées par nos financeurs, sont pleinement intégrées au CPOM. Elles témoignent de la pertinence d'une approche fondée sur l'intelligence collective, portée ici jusqu'au niveau du dialogue associatif.

LE PROJET HABITAT INCLUSIF PORTÉ PAR EHS

Points clés

- ✓ **Un projet réunissant 8 habitants au sein de 3 colocations**
- ✓ **Qui s'adresse prioritairement à des personnes sortant d'hospitalisation longue durée**
- ✓ **Un soutien à la vie sociale et partagée et un soutien locatif de proximité**
- ✓ **La possibilité d'un soutien complémentaire par un SAMSAH renforcé**
- ✓ **Un partenariat renforcé avec l'EPS Roger Prévôt et Corentin Celton, le SAMSAH d'ehs et Seqens Solidarités**
- ✓ **Un financement via l'aide à la vie partagée (AVP)**

Le projet de Nanterre s'adresse à toutes personnes majeures sortant d'hospitalisation longue durée en psychiatrie ou faisant des allers-retours réguliers d'hospitalisation et qui :

- souhaitent vivre en logement ordinaire et partager leur lieu de vie avec d'autres ;
- ont besoin d'un soutien de proximité pour pouvoir accéder à ce type de logement.

L'habitat inclusif s'adresse aux personnes en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitat regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat est assorti d'un projet de vie sociale et partagée.

L'habitat inclusif est donc ouvert à toute personne intéressée par une vie semi-individuelle et semi-collective. Pas de critères requis pour y habiter (pas d'orientation de la MDPH relative au logement), mais une orientation MDPH vers un SAMSAH est nécessaire au préalable, pour permettre l'accès à un soutien renforcé à domicile si besoin.

L'habitat inclusif est un logement ordinaire où les locataires :

- Partagent des locaux communs tout en bénéficiant d'espaces de vie privés ;
- Participent au projet de vie sociale et partagée qu'ils ont construit ou construisent ensemble ;
- Vivent à proximité de transports, des commerces et de services diversifiés ;
- Peuvent solliciter, s'ils le souhaitent, un accompagnement social ou une offre de services sanitaire, sociale ou médico-sociale individualisée pour l'aide et la vigilance en fonction de leurs besoins (aides à domicile, SAMSAH, ...).

Le projet de vie sociale et partagée a pour objectif de :

- Favoriser le « vivre ensemble » et limiter le risque d'isolement ;
- Développer la vie collective et favoriser l'entraide au sein de l'habitat ;
- Permettre de s'insérer collectivement dans la vie du quartier et de la commune, pour développer des liens et un ancrage dans le quartier, la commune, avec le voisinage et les services de la ville par exemple.

Le projet de vie partagée repose sur le projet construit avec chaque locataire, ensemble. Il peut proposer la mise en place d'activités destinées à tous. Il peut s'agir d'activités de convivialité, sportives, ludiques ou culturelles, effectuées au sein ou à l'extérieur de l'habitat inclusif.

Un animateur Vie sociale et Partagée salarié est présent sur chaque dispositif (Nanterre et Issy les Moulineaux) pour soutenir à la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée décidé par les locataires. Une animatrice de gestion locative intervient également régulièrement auprès des colataires autour des aspects locatifs. L'animateur vie sociale et partagée n'a pas de rôle d'accompagnement individuel des locataires, ni de coordination des intervenants sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Il assure un accompagnement collectif des locataires.

Les colocataires d'un même logement définissent ensemble leur projet de vie sociale et partagée, avec le soutien de l'animateur référent de la colocation. Ce projet précise le soutien attendu de l'animateur et les modalités de ce soutien. Le fond et la forme sont conçus par les habitants eux-mêmes. Ils peuvent pour cela s'appuyer sur une trame qui est co-construite par les habitants intéressés par la démarche en lien avec ehs et notamment l'animateur. Cette trame propose également aux colocataires d'identifier des indicateurs permettant une auto-évaluation du projet.

Ce projet aborde notamment les points suivants :

- Qu'attendent les colocataires de leur vie partagée ? Quel espace de vie souhaitent-ils construire ensemble ?
- L'entraide mutuelle : les attentes de chacun vis-à-vis des uns et des autres
- Le bien-être au sein de la colocation : Quel plan de bien être en colocation ? Quels repères communs du bien être en logement ? Quels indicateurs et ressources pour maintenir ce bien être dans le logement.
- Quelle participation sociale, quelles perspectives de développement de la citoyenneté ?
- Quels liens entre les habitants entre eux, et entre habitants et leur environnement proche ? Quels moyens pour faciliter ces liens (régulation des conflits, gestion des événements particuliers comme les décès, les arrivées, les départs, quelle régulation du « vivre ensemble » à l'extérieur de l'habitat, quels liens avec les proches et le voisinage, les services de proximité, quels accès au numérique, etc.) ;
- Quelles délimitations de la vie privée et quelle intimité au sein de la colocation ?
- Quelle animation des activités et des temps partagés, quelles gestion et régulation de l'utilisation partagée des espaces communs, voire des circulations, ainsi que la programmation de sorties, achats, visites, interventions culturelles, sportives, fêtes, évènements de type familial... Quelles règles de vie commune (visites, animaux, bruit...) ?
- Quels aménagements mobiliers des espaces collectifs ? Quelles perspectives et possibilités concernant les aménagements et la personnalisation des espaces privatifs ?
- Quelle coordination au sein de l'habitat des intervenants permanents et ponctuels, en jouant un rôle d'alerte/vigilance, de veille ou de surveillance bienveillante pour la sécurité des habitants dans tous les domaines (logement, approvisionnement, etc.) ;
- Quelle mise en commun ou non des prestations (APA, PCH, ...) ?
- Quel soutien attendu de l'animateur ?
- Quelles modalités de révision du projet de vie sociale et partagée ?

Le SAMSAH renforcé :

Le SAMSAH est un service d'appui à la vie quotidienne et ordinaire, comportant des prestations de soins et des actions de soutien qui favorisent le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, facilitent l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Il est possible d'en bénéficier dès l'emménagement dans le logement inclusif et de conserver ce soutien sur la durée ou de l'adapter si besoin. Le recours à ce service est facultatif, mais la demande de notification d'orientation à la MDPH est obligatoire à l'emménagement dans un logement inclusif. Cela permet aux habitants d'accéder rapidement au soutien renforcé individuel si le besoin apparaît.

Si la personne souhaite bénéficier d'un accompagnement par le SAMSAH renforcé, l'accompagnement à la vie sociale est proposé à partir du domicile, sous forme de rendez-vous individuels. Il s'appuie sur le projet individualisé d'accompagnement. La personne élabore son projet individualisé d'accompagnement détaillant les soutiens à mettre en œuvre, avec l'appui des informations et conseils personnalisés de l'équipe. Ce projet individualisé est ajusté avec souplesse par des bilans réguliers.

La personne est soutenue pour favoriser la réalisation de son projet grâce à un suivi paramédical, éducatif, psychosocial et psychologique coordonnant les actions de différents intervenants et prenant en compte son environnement social et familial. Elle bénéficie d'une assistance, d'un accompagnement ou d'une aide dans la réalisation des actions. Elle bénéficie d'un soutien qui favorise le renforcement du pouvoir d'agir, soutient son inclusion sociale et notamment la prévention des phénomènes de stigmatisation, d'isolement et d'exclusion. Elle dispose de cinq à sept rencontres par semaine avec des professionnels paramédicaux et sociaux.

Les interventions peuvent permettre de :

- Faciliter l'accès à la gestion régulière et autonome des soins psychiatriques et somatiques
- Tendre vers une organisation de vie confortable dans le logement, la gestion autonome du quotidien ménager (courses, repas, ménage, hygiène) et améliorer la qualité de vie :
- Favoriser l'accès aux droits, l'exercice de la citoyenneté et l'utilisation des services de proximité
- Soutenir les relations sociales, l'inclusion sociale et professionnelle
- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs

L'ACTIVITÉ 2024 EN CHIFFRES

Nanterre

Nombre d'habitants théoriques du projet	9
Capacité d'accueil du projet au 31/12/2024	9
Nb de personnes présentes au 1er janvier 2024	6
Nb de personnes présentes au 31/12/2024	8
Nb total d'habitants sur l'année 2024	8
Nb d'habitants arrivés en 2024	2
Nb d'habitants sortis en 2024	0
Nombre de jours réalisés dans l'année 2024	2898
Nombre de journées théoriques en 2024 pour 9 habitants	3285

Issy les Moulineaux

Nombre d'habitants théoriques du projet	8
Capacité d'accueil du projet au 31/12/2024	6
Nb de personnes présentes au 1^{er} janvier 2024	0
Nb de personnes présentes au 31/12/2024	4
Nb total d'habitants sur l'année 2024	5
Nb d'habitants arrivés en 2024	5
Nb d'habitants sortis en 2024	1
Nombre de jours réalisés dans l'année 2024	601
Nombre de journées théoriques en 2024 pour 8 habitants	2920

Nanterre	Sur toute l'année 2024
Taux d'occupation (pour 9 habitants)	88.22 %

Issy les Moulineaux	Sur toute l'année 2024
Taux d'occupation (pour 8 habitants)	20.58 %

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2024

L'année 2024 a permis au pôle logement et entraide de consacrer une année encore à une importante partie de son temps à la captation d'appartements et à l'animation de la partie gestion locative.

En novembre 2024, la 2^{ème} animatrice vie sociale et partagée a rejoint l'équipe en tant que référent du projet de Nanterre. L'animatrice référente du projet d'Issy-les-Moulineaux est toujours présente, elle est intervenue en 2024 sur le projet Nanterre, celui d'Issy les Moulineaux ayant pris du retard du fait des difficultés de captation d'appartements dans ce secteur, suite à la démission de l'animateur référent de Nanterre au printemps 2024.

En juin 2024, ehs a capté enfin 2 appartements : 1 à Boulogne et 1 à Issy les Moulineaux faisant 6 places sur les 8 du projet. Dès les deux appartements captés, une première rencontre avec les patients hospitalisés intéressés par un projet de vie sociale et partagée est organisée au seins de l'hôpital Corentin Celton et permet à l'équipe habitat inclusif et au SAMSAH renforcé de présenter plus en détail le projet. Suite à cette réunion, du temps est laissé aux personnes pour réfléchir avant de se positionner.

Les appartements sont petit-à-petit meublés avec le strict nécessaire, l'idée étant de permettre à chaque colocation de choisir elle-même son mobilier collectif et à chaque habitant son mobilier individuel. La complexité des commandes, les difficultés dans les livraisons ainsi que les délais ont amenés certains habitants à manquer de certains meubles parfois pendant plusieurs semaines, nous a permis de tirer de cette expérience la nécessité d'anticiper, bien en amont de l'emménagement, les commandes avec les futurs habitants.

Les emménagements se sont déroulés en juin 2024. Suite à l'emménagement des habitants, une grande partie du temps de travail de l'équipe est dédiée à gérer les difficultés de commandes et de livraison, à trouver des solutions aux premières difficultés rencontrées par les colocataires et à répondre à leurs différentes questions et inquiétudes.

Une fois les habitants bien installés, 2024 marque le début d'un quotidien qui s'installe avec des personnes contentes d'être sorties d'hospitalisation et de bénéficier d'un chez elles. C'est également l'expérimentation pour la plupart de la vie en colocation avec des premières difficultés au sein des colocations qui nécessitent un temps important de médiation et de soutien au travail d'élaboration des règlements de colocation ainsi qu'à leur actualisation régulière en fonction des expériences faites par les colocataires.

2024 est également marquée par les prémices de la construction d'une nouvelle identité professionnelle pour les membres de l'équipe habitat inclusif. Les missions de l'animateur vie sociale et partagée et de l'animatrice de gestion locative questionnent l'équipe et demandent des temps de réflexion et d'échange importants. Créer des outils facilitant le respect d'une posture de soutien à l'élaboration et à la construction par les habitants eux-mêmes de leur projet de vie sociale et partagée et de colocation devient un enjeu important.

La façon dont soutenir les personnes au mieux, au plus près de leurs souhaits et besoins, dans des moments où elles ne vont pas bien, où la communication n'est plus possible, tout en respectant leur intimité, ramène également au premier plan la nécessité d'encourager les personnes à mobiliser l'outil Guide Prévention Santé aussi tôt que possible, en lien avec toutes les personnes qu'elles identifient comme ressource pour elles.

L'année 2024 est notamment dédiée à la recherche de salle commune de vie sociale et partagée et pour lesquelles nous observons des difficultés de captation.

L'année 2024 marque également le renforcement du partenariat avec nos partenaires privilégiés l'EPS Roger Prévot et le SAMSAH d'ehs avec l'organisation tous les trois mois d'un comité de pilotage réunissant nos trois services et d'une rencontre tous les deux mois avec l'équipe du SAMSAH pour améliorer de façon continue le projet ainsi que développer une culture et des pratiques communes.

L'année 2024 est une année de lancement et d'expérimentation, et donc riche en enseignements, ce qui nous amènent à identifier plusieurs axes de travail pour 2025 (voir la partie perspectives 2025).

LES HABITANTS

QUI SONT-ILS ?

En 2024, le projet habitat inclusif de Nanterre a accueilli 2 nouvelles habitantes :

- 2 femmes, dont l'une est âgée de 27ans et l'autre personne, âgée de 56ans
- Chacune ayant un vécu d'hospitalisation psychiatrique à l'EPS Roger Prévot
- Provenant du nord du 92 (Gennevilliers, Asnières, Levallois...)
- Toutes deux sont sans emploi.

En 2024, le projet habitat inclusif de Issy les Moulineaux a accueilli 5 habitants :

- 3 hommes et 3 femmes
- En moyenne âgés de 40 ans (30 ans pour le plus jeune et 50 ans pour la plus âgée)
- Ayant tous un vécu d'hospitalisation psychiatrique à Corentin Celton.
- Provenant particulièrement du sud du 92 (Issy-les-Moulineaux, Vanves...)
- Tous les locataires ont des projets de formation et 2 d'entre eux un projet d'emploi. Aucun d'entre eux ne travaillent pour le moment.

LES ARRIVÉES EN 2024

Les conditions d'accès

- Avoir plus de 18 ans
- Avoir un projet de vie partagée, quel qu'il soit. Toutefois l'entrée dans un logement nécessite que le projet du nouvel arrivant soit compatible avec le projet existant de la colocation.
- Adhérer aux principes généraux du soutien de la colocation par les professionnels, soutien dont les modalités varieront en fonction des souhaits et priorités de chaque colocation

Aucun autre prérequis n'est demandé aux personnes intéressées remplissant les conditions ci-dessus. Une priorité est donnée aux personnes restant hospitalisées du fait de l'absence de solutions d'hébergement ou de logement. En effet, la colocation, favorisant l'entraide mutuelle, associée aux soutiens par des animateurs professionnels et par les différents acteurs de droit commun du territoire, constitue un dispositif complet pouvant s'adapter aux différents besoins et souhaits de ces personnes sans solution actuellement. Toutefois, toute personne intéressée par une vie sociale et partagée en colocation peut être éligible à l'accès au projet.

La préparation de l'intégration du logement

Un accompagnement est proposé à toute personne intégrant le logement, en amont de son arrivée. L'objectif de cet accompagnement est de permettre à la personne de préparer son arrivée en fonction des différentes préoccupations qu'elle a à ce sujet, et notamment de se préparer à une vie partagée et à ses implications dans le quotidien.

Pour les personnes hospitalisées et souhaitant préparer leur sortie en tant qu'habitant d'un logement inclusif et partagé, un travail d'accompagnement dans la projection à un retour dans la vie en milieu ordinaire est entamé dès les dernières semaines d'hospitalisation. L'objectif de ce travail est notamment de permettre à la personne de se projeter dans une vie en milieu ordinaire et de se préparer à redevenir un habitant dans un environnement local à s'approprier. Ces personnes ont la possibilité en lien avec les services de soin et ehs, d'organiser leur sortie d'hospitalisation de façon progressive, et d'envisager des allers-retours facilités vers le soin si besoin.

Cet accompagnement en amont de l'intégration de l'habitat partagé comprend notamment les étapes suivantes :

- 1) Rencontre avec les personnes intéressées par un projet de vie sociale et partagée, le SAMSAH et l'équipe de l'habitat inclusif. Une présentation de l'habitat inclusif, du projet de vie sociale et partagée, des colocations ainsi que de l'appartement est faite.
- 2) Une visite du logement et une rencontre avec la colocation en place est prévue / Visite de l'environnement de proximité de l'appartement (commerces, transports, structures associatives et d'activités, équipements municipaux, ...)
- 3) Rencontre avec l'animateur/trice afin de commencer le travail de projection dans le logement et d'intégration du projet vie sociale et partagée
- 4) Rencontre le cas échéant avec la personne, l'équipe du SAMSAH renforcé et l'équipe de soin afin de continuer le travail de préparation à l'intégration de l'appartement et du projet / Définition de l'organisation de la sortie d'hospitalisation/d'institution le cas échéant, ainsi que des possibilités d'allers-retours logement-hospitalisation si besoin
- 5) Proposition à la personne de travailler sur son Guide Prévention Santé (GPS) avec l'ensemble des personnes ressources pour elle
- 6) Si souhaité par le futur habitant, réunion d'information avec ses proches/familles

Concernant la rencontre avec les trois co-habitants, chaque candidat est reçu par la colocation qui présente son projet de colocation. A la suite de cet entretien, si le candidat et/ou les colocataires perçoivent une incompatibilité dans la façon dont chacun conçoit la vie partagée, ces freins sont évoqués ensemble afin de chercher des solutions communes. Si aucune solution satisfaisante n'est trouvée, le candidat peut postuler sur une autre colocation ou bien être soutenu dans sa recherche d'autres modalités de logement.

Favoriser le Choix et l'Affinité dans la Procédure d'Admission

Dans le cadre de l'habitat inclusif, l'équilibre et la dynamique entre colocataires sont des éléments essentiels au bien-être de chacun. C'est pourquoi, au-delà des critères administratifs et logistiques, nous avons mis en place une procédure d'admission informelle qui repose sur des temps de rencontre en amont de l'emménagement.

Ces rencontres permettent aux futurs locataires de faire connaissance, d'échanger sur leurs attentes et leurs modes de vie, et ainsi de voir s'ils se projettent dans une cohabitation harmonieuse. L'objectif est de leur offrir la possibilité de se choisir un minimum, afin de créer un cadre de vie basé sur la confiance et le respect mutuel.

Ces échanges permettent aussi d'identifier les éventuelles compatibilités et d'adapter au mieux l'accompagnement, en tenant compte des besoins et préférences de chacun. Nous avons pu constater que cette approche favorise une intégration plus sereine et une meilleure appropriation du logement par les locataires.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'esprit du **projet Vie Sociale et Partagée**, qui vise à donner aux résidents un rôle actif dans la construction de leur lieu de vie et de leur communauté.

Nanterre :

Les arrivées en 2024		
Admissions	Nombre	
Demandes d'intégration au projet –	4	
Intégrations effectives au sein du projet	2	
Nombre de refus des futurs habitants	2	Motif : Loyer trop cher
Nombre de refus du gestionnaire	0	Motif : /
Nombre de refus des colocations	0	Motif : /

Taux d'admission
50%

Taux de refus d'admission par le gestionnaire
0%

Taux de refus d'admission par les futurs habitants
50%

Taux de refus d'admission par les colocations
0%

Issy les Moulineaux

Les arrivées en 2024		
Admissions	Nombre	
Demandes d'intégration au projet	7	
Intégrations effectives au sein du projet	6	
Nombre de refus des futurs habitants	0	
Nombre de refus du gestionnaire	1	Comportement inapproprié lors de la visite
Nombre de refus des colocations		

Taux d'admission
85.71%

Taux de refus d'admission par le gestionnaire
0%

Taux de refus d'admission par les futurs habitants
0%

Taux de refus d'admission par les colocations
14.29%

LES PERSONNES SORTIES EN 2024

Nombre de sorties

Nanterre

Nombre de sorties au cours de l'année 2024	0
--	---

Issy les Moulineaux

Nombre de sorties au cours de l'année 2024	1
--	---

Les motifs de sortie

Nanterre

Aucune sortie en 2024

Issy les Moulineaux

Motifs	Nombre
La personne a expérimenté la vie en colocation et ce mode de vie ne lui convient pas	1
Rupture de bail pour non-respect de ce dernier	
Raisons majeures (décès, hospitalisation, état de santé ...)	

L'ACCOMPAGNEMENT

Depuis 2021, **espoirance hauts de seine** est engagée dans une démarche d'orientation de ces pratiques au regard du paradigme du Rétablissement en santé mentale.

Ce virage, qui nécessite de réinterroger nos références institutionnelles et organisationnelles, est mené chez ehs de façon holistique, par un accompagnement de l'ensemble de ses équipes vers un changement de pratiques et de postures professionnelles et managériales. Ce virage est également mené de façon collaborative et inclusive, en invitant de façon large et ouverte les personnes accompagnées, leurs proches et les partenaires à participer à notre cheminement.

Le soutien au déploiement de l'approche rétablissement se fonde sur un processus de formation continue, des démarches réflexives et éthiques, et une politique de promotion de l'autodétermination et de l'innovation, portés en chaque structure. Pour que nos projets d'évolution nous ressemblent, nous voulions qu'ils trouvent leur source dans l'analyse des enjeux réels et actuels du terrain. C'est ainsi que l'accompagnement proposé à ehs, quel que soit la structure, est posé sur l'accompagnement à faire, et non pas dans le faire à la place de.

Les animateurs intervenant dans les logements partagés s'appuient sur les postures d'accompagnement axées Rétablissement partant des besoins, envies et souhaits des habitants et visant à développer l'autodétermination, le pouvoir d'agir, l'inclusion sociale et le bien-être des personnes accompagnées. Ils s'appuient sur des outils et pratiques d'accompagnement à la définition et la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée tels qu'expérimentés au sein des GEM d'ehs :

- L'entraide mutuelle : trouver les solutions ensemble avec l'appui des savoirs et compétences des co-habitants
- La définition d'objectifs communs avec des temps de concertation/réflexions communes ...
- Soutien à la définition des modalités de prises des décisions et de mise en œuvre pour les actions communes
- Temps de médiation ou de soutien à la médiation entre pairs
- Le soutien dans l'identification et le lien avec les ressources présentes dans l'environnement des personnes, sans se substituer à ces ressources

Le soutien aux habitants de l'habitat inclusif est axé sur 4 dimensions.

La veille et sécurisation de la vie à domicile

L'animateur propose un soutien aux colocations en ce qui concerne la sécurisation de la vie à domicile, en assurant une détection des éventuelles difficultés et une assistance en cas de problème ou pour gérer les situations de crise. Le niveau de veille s'adapte aux besoins des habitants et aux problématiques particulières qu'ils rencontrent.

Il propose aux habitants d'assurer eux-mêmes une part de cette veille, dans une logique d'attention mutuelle et de vivre ensemble, en fonction de leur possibilité. L'animateur peut être amené à proposer et à accompagner la mise en place d'interventions par des acteurs internes ou externes, ainsi que d'outils techniques (télésurveillance, utilisation de la domotique, systèmes d'alertes médicales, etc.). Il signale aux interlocuteurs adaptés toute situation de mise en danger n'ayant pas pu être résolu en lien avec la personne concernée et la colocation. Les animateurs recherchent avec les locataires qui le souhaitent en lien avec les partenaires les différentes possibilités pour faciliter un accès rapide à un soin adapté à la situation de la personne en cas de besoin. Par ailleurs, l'équipe est sensibilisée aux directives anticipées incitatives en psychiatrie et aux plans de crise conjoints, outils visant à prévenir le recours à l'hospitalisation. L'équipe peut participer à soutenir une mise en œuvre intégrative et fonctionnelle de ces directives auprès des locataires, si souhaité. La continuité du soutien avant, pendant et après les périodes de soin, en articulation avec la personne, ses proches et le sanitaire à chacune des étapes est favorisée.

L'animateur propose aux locataires une autoévaluation des besoins de la colocation et de ses habitants ainsi qu'un soutien dans la recherche de stratégies pour une meilleure adaptation au logement, à son entretien, aux différentes tâches ménagères, y compris la mise en place d'aides lorsque nécessaire : portage de repas, aide-ménagère, mesures d'aide à la gestion du budget. Le but recherché est le bien-être dans l'habitat partagé et le maintien dans le logement.

Le soutien à l'autonomie de la personne

L'appui proposé par l'animateur a avant tout pour objectif de permettre à chacun d'être autonome au sein du collectif. Il soutient les colocataires dans la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée de la colocation, notamment en ce qui concerne la mutualisation, l'entraide mutuelle, l'accès aux ressources du territoire...

Un soutien dans la création et le maintien des liens avec le réseau personnel et institutionnel des locataires est proposé afin qu'ils puissent bénéficier de toutes les ressources dont ils ont besoin. Un soutien ponctuel dans la coordination par la personne des ressources mobilisées autour peut être proposé en cas de besoin, notamment avec les services de soins psychiatriques mais aussi somatiques, les services d'accompagnement à domicile (SAMSAH, SAVS), aides ménagères, curateurs/tuteurs, services d'accompagnement social municipaux et départementaux, gardiens, voisins, associations locales de loisirs, culturelles, sportives, Groupe d'Entraide Mutuelle, familles, proches, plateformes de réhabilitation psychosociale ... Ce soutien ponctuel a pour objectif de permettre à la personne de mieux identifier ses différents interlocuteurs et leurs missions afin de pouvoir remobiliser autour d'elle le soutien dont elle a besoin et ainsi développer son pouvoir d'agir. Il ne s'agit pas pour l'animateur de coordonner lui-même, mais de soutenir la personne dans la coordination afin qu'elle puisse à terme ou bien assurer de façon autonome elle-même cette coordination, ou bien identifier une personne de son réseau qui peut la soutenir dans cette coordination.

Afin de permettre aux habitants de bénéficier d'un soutien dans leur projet de vie partagée centré sur leurs priorités, souhaits et besoins, les questions locatives et de loyers ne sont pas gérées par l'animateur référent, mais par une animatrice en charge spécifiquement du suivi des locations. Un appel à paiement des loyers est fait mensuellement. L'animatrice travaille en lien avec les habitants. Les habitants peuvent la solliciter pour toute démarche liée à l'aspect locatif : paiement du loyer, éventuelles dettes, maintenance... L'animateur référent peut soutenir les locataires dans leurs sollicitations à l'animatrice en charge du suivi des locations. Cette dernière peut le cas échéant soutenir les locataires dans l'identification d'autres acteurs pouvant intervenir dans leurs différentes démarches liées au logement (sollicitations de la CAF...) ou bien dans la recherche d'autres solutions (participation à des ateliers de bricolage, tutoriels, participation à des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs ou encore à des Services d'Echanges Locaux...).

Le soutien à la convivialité

L'animateur propose un soutien dans l'animation de la colocation et dans les liens de celle-ci avec le voisinage et les proches, selon les souhaits et envies des co-habitants du logement partagé : possibilité de soutien pour l'organisation de repas partagés, soirées TV, fêtes d'anniversaire, invitations, fête des voisins, sorties culturelles ou de loisirs...

L'organisation d'activités ayant pour objectif de favoriser le lien social dans et à l'extérieur de la colocation des habitants est favorisée par l'animateur. Ils peuvent les initier, sans toutefois obligation de participation pour les locataires. Les dynamiques d'entraide mutuelle entre habitants sont également soutenues par l'animateur. Il propose également un soutien dans la régulation de la vie partagée si besoin. Il peut notamment proposer de médiatiser certains échanges autour des dimensions relatives au vivre ensemble.

Le soutien dans la participation sociale et citoyenne

L'animateur vie sociale et partagée a pour mission de faciliter l'accès aux services et aux droits (accès au logement, aux soins, à la formation, à l'emploi, aux loisirs, à la culture, aux sports, etc.). Cela passe par notamment par le fait de favoriser l'accès à

l'information notamment sur les dispositifs existants : associations de loisirs et sports, emploi en milieu ordinaire ou protégé, bénévolat, activités diverses de jour (GEM, CITL, CATTP, hôpitaux de jour, point d'accès au droit, accès au numérique...), associations de familles et d'usagers. L'animateur facilite les liens entre les habitants et ces différentes ressources. L'organisation d'activités ayant pour objectif de favoriser l'inclusion sociale des habitants est favorisée par l'animateur, qui les initie si besoin, sans toutefois obligation de participation pour les locataires.

Dans l'objectif de favoriser l'inclusion sociale et notamment de prévenir les phénomènes de stigmatisation, l'animateur propose également un soutien dans la création et le maintien des liens avec le voisinage. Il peut notamment proposer de médiatiser certains échanges si besoin.

LES INTERVENTIONS ET TRAVAUX 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

Nanterre

Le soutien proposé par les professionnels de l'habitat inclusif en 2024 se décline ainsi sur l'année 2024 :

- 3 Réunions/rencontres avec tous les locataires inscrits au sein du dispositif d'habitat inclusif sur Nanterre et celui d'Issy les Moulineaux (pour recueillir les besoins, envies des locataires et construire un programme d'animation adapté et inclusif)
- 70 Activités collectives parmi les logements
- 4 Rencontres entre locataires d'habitat inclusif de Nanterre et Issy les Moulineaux, à la résidence d'accueil de Suresnes
- 2 Soirées festives entre locataires d'habitat inclusif de Nanterre et Issy les Moulineaux, à la résidence d'accueil de Suresnes
- 40 sorties au sens d'un soutien des habitants dans la vie à l'extérieur du logement, dans le but de sensibiliser à l'autonomie, et de valoriser les prises d'initiatives
- 41 Interventions de soutien technique par l'animateur technique dans les logements
- Soutien des habitants à l'organisation de la vie ensemble, dans les 3 logements

2 réunions de colocataires/mensuelle, soit 22 au total, qui ont permis de favoriser la cohésion de groupe. Les locataires peuvent aussi solliciter l'animateur de vie sociale et partagée en posant des questions liées à la gestion logistique. Ces questions sont des occasions pour favoriser l'autonomie des habitants, développer leur capacité d'agir et les rendre acteur de leur quotidien

- Soutien à la régulation de la vie partagée au sein des 3 logements

42 Temps d'échange et de médiations en lien avec les tensions entre co-locataires d'un même logement (sur Allende)

- Des contacts téléphoniques réguliers auprès des locataires, en moyenne, 15 appels/locataire/semaine
- Le projet de vie sociale et partagée se renforce aussi par l'étayage d'outils qui ont été réajustés au cours de l'année (planning d'activités, planning d'intervention, fiche d'astreinte, fiches de contact des différents accompagnants (pole logement et entraide et SAMSAH renforcé)
- Mise en œuvre de réunions collaboratives telles que :
 - ✓ 44 réunions hebdomadaires - Entre professionnels de l'équipe logement et entraide (Habitat inclusif)
 - ✓ Des réunions de coordination avec toute l'équipe du SAMSAH et l'équipe de l'habitat Inclusif
 - ✓ Points réguliers entre l'équipe du SAMSAH renforcé et l'équipe de l'habitat Inclusif – tous les 15 jours environ
 - ✓ 3 rencontres partenariales pour travailler à l'amélioration continue du projet et des pratiques avec les professionnels de l'EPS Roger Prévot, l'équipe du SAMSAH renforcé d'EHS, l'équipe Habitat Inclusif
 - ✓ 2 rencontres partenariales extérieur à l'association EHS

Issy les Moulineaux

Le soutien proposé par les professionnels de l'habitat inclusif d'Issy-les-Moulineaux en 2024 se décline ainsi sur les 28 semaines d'ouverture du projet en 2024 :

- 40 réunions de colocation à raison d'une ou deux par semaines par colocations /Les temps de médiation sont inclus dans les temps de réunion
- 15 interventions de soutien technique (grâce en partie à l'intervention à l'animateur technique qui est d'un grand soutien et à une très bonne alliance avec les locataires)

- 104 passages sur les deux logements à raison d'un passage une à deux fois par semaine par logement et une disponibilité quotidienne par téléphone.
- 30 sorties organisées dont 11 annulées par les locataires
- 1 réunion de projet habitat inclusif au sein de la salle de la résidence accueil de Suresnes
- 4 rencontres entre les équipes des services d'accompagnement d'ehs et l'équipe logement (objectif : définir une culture et des pratiques commune, améliorer l'articulation de nos interventions)
- Un temps de travail hebdomadaire tous les vendredi matin pour l'équipe habitat inclusif et des échanges avec mon binôme dans le but d'améliorer les pratiques et aider dans la réflexivité les animatrices de vie partagée sont assez isolées dans leur quotidien (travail également à l'élaboration d'outils, organisation, coordination)
- Quatre outils en cours d'élaboration et qui doivent être maintenant co-travaillés avec les habitants
- Une trame de projet de vie sociale et partagée
- La création du lien de confiance entre l'équipe habitat inclusif et les habitants grâce notamment à leur présence régulière ainsi qu'à des contacts téléphoniques réguliers

L'ÉQUIPES ET L'ORGANISATION DU TRAVAIL

L'ÉQUIPE

Points clés

- ✓ **Deux animatrices référentes pouvant intervenir en binôme**
- ✓ **Une animatrice chargée de la partie gestion locative**
- ✓ **Le projet repose sur une équipe dédiée, afin de mettre en place des référents identifiés par les habitants, cadre rassurant consolidant le passage vers un habitat en milieu ordinaire.**
- ✓ **Une équipe formée à l'approche Rétablissement**

Poste	ETP
Encadrement, mutualisé sur les 2 projets d'aide à la vie partagée	0,18
Animateur Vie Sociale et Partagée	2
Animatrice de gestion locative, mutualisée sur les 2 projets	0,25

Les professionnels et leurs missions

Aline est animatrice Vie Sociale et Partagée en référence du projet de Nanterre et Clémence une animatrice de vie sociale et partagée en référence du projet de Issy les Moulineaux. Elles assurent l'accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée.

Elles interviennent en amont de l'entrée dans l'habitat partagé, en milieu hospitalier si la personne est hospitalisée, pour présenter le projet, définir avec la personne si elle a bien un projet de vie sociale et partagée, que celui-ci est compatible avec la colocation en place et organiser avec elle son entrée dans l'appartement. Elles ont pour mission de veiller à ce que chaque nouvel habitant soit accueilli par la colocation au moment de son arrivée dans l'appartement et de faciliter son emménagement. Elles veillent à ce que les nouveaux arrivants rencontrent les différents interlocuteurs avec lesquels ils seront amenés à interagir : le gardien, éventuellement les voisins, ...

Dans le cadre de leurs missions, elles accompagnent la définition et la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée ainsi que la compréhension des enjeux d'une habitation en colocation notamment par le :

- Soutien au maintien dans l'habitat (aussi longtemps que cela reste le souhait de la personne) et le bien vivre seul et ensemble selon les critères collectifs et individuels.
- Appui à la sollicitation des ressources en cohérence avec les besoins soulevés (SAMSAH, SAVS, ...).
- Elles accompagnent le dedans et le dehors : l'investissement du logement et l'ouverture sur la ville et la vie sociale, en dehors du logement.

Le binôme des 2 animatrices permet le croisement de leurs regards sur les pratiques professionnelles, d'intervenir en binôme dans une colocation si nécessaire et leur remplacement mutuel sur l'autre projet lorsque l'une d'elle est absente.

Julie est animatrice de gestion locative et est en référence des deux projets d'habitat inclusif (Nanterre et Issy-les-Moulineaux). Elle assure le soutien des locataires dans la compréhension et leurs démarches liées au logement : maintenance, petits travaux d'entretiens, quittancement, démarches auprès de la CAF pour les demandes d'aide au logement, paiement du loyer, échéancier. Elle intervient en complémentarité avec l'animateur-référent, uniquement sur les aspects locatifs de l'habitat.

Julie travaille en lien direct avec les habitants et les gardiens d'immeuble des bailleurs. Les habitants peuvent la solliciter pour toute démarche liée à l'aspect locatif : paiement du loyer, éventuelles dettes, maintenance... Elle peut le cas échéant soutenir les locataires dans l'identification d'autres acteurs pouvant intervenir dans leurs différentes démarches liées au logement (sollicitations de la CAF...) ou bien dans la recherche d'autres solutions (participation à des ateliers de bricolage, tutoriels, participation à des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs ou encore à des Services d'Echanges Locaux...).

Alexia, directrice du pôle logement et entraide a pour mission de coordonner les actions conduites et le suivi de l'accompagnement dans le projet de vie sociale et partagée. Elle est l'interlocutrice privilégiée de nos partenaires Ségens, Roger Prévot et Corentin celton pour veiller à une définition commune du sens des actions entreprises ainsi que de la cohérence des pratiques.

La formation de l'équipe

Le plan de formation est fixé tous les ans avec l'équipe. Il intègre la dimension de formation individuelle et la formation collective, au regard des compétences identifiées au cours des entretiens professionnels annuels.

L'équipe du projet a bénéficié de la formation Rétablissement. Cette formation de 3 jours est prévue de façon annuelle, pour que les nouveaux professionnels rejoignant l'association **ehs** puissent être formés dans l'année de leur arrivée.

Les axes prioritaires du plan de formation 2025 sont aussi portés sur les formations favorisant la posture Rétablissement. Voici un récapitulatif des formations passées et prévues :

- Formation socle Rétablissement
- Communication non violente
- Initiation au développement du pouvoir d'agir : formation de Clémence faite en 2024
- Entretien motivationnel : direction formée en 2024 / formation de Julie et Clémence faite en 2024
- Plan de bien-être au travail

Par ailleurs, l'équipe bénéficie de groupes d'Accompagnement des Pratiques Professionnelles mensuelles avec l'équipe de soutien aux Groupes d'Entraide Mutuelle. Afin d'être en concordance avec l'approche Rétablissement, ces groupes d'Accompagnement des Pratiques Professionnelles sont animés depuis janvier 2022 par deux intervenants extérieurs formés à cette approche : une professionnelle du social ainsi qu'un médiateur santé pair.

La directrice bénéficie de son côté de séances mensuelles d'analyses des pratiques managériales avec une professionnelle du secteur sociale formée à l'approche rétablissement et sa collègue coordinatrice du service de soutien aux GEM.

ORGANISATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

Nanterre

Aline est arrivée début novembre 2024 sur le poste d'animatrice, en référence du projet de Nanterre. Elle succède à Haladji-Fâ qui est parti en Aout 2024. Pendant cet intervalle de temps, c'est Clémence qui a assuré ce remplacement pendant 3 mois. Durant ces quelques mois, elle a pu se rendre compte du fonctionnement du dispositif, de ces objectifs, de ces axes d'interventions, repérer les situations de vulnérabilités dans les logements, identifier les dynamiques du vivre ensemble des 3 logements. Elle a pu saisir les besoins et nécessités du moment. Son temps de travail est pensé ainsi :

- ½ journée par semaine de présence sur chaque appartement – soit 9 heures sur les lieux de vie par semaine consacré au soutien à la vie au sein de la colocation : définition et la révision du projet de vie sociale et partagée, régulation de la vie collective, médiation au sein de la colocation, recherche de solutions face aux situations et besoins identifiés par la colocation.
- ½ journée par semaine consacrée au soutien des habitants de chaque appartement, vis-à-vis de la vie à l'extérieur du logement : dans le but de sensibiliser à l'autonomie, liens avec l'environnement, le quartier, valoriser les prises d'initiatives.
- ½ journée par semaine consacrée à l'identification et à la création de lien avec les **ressources et acteurs du territoire** tout en veillant à rendre les informations qui en découlent accessibles à tout habitant et à la participation des habitants qui le souhaitent.
- ½ journée par semaine consacrée à l'organisation et à la réalisation de temps de **convivialité** : (sorties culturelles ou sportives, repas partagés, rencontres inter-locataires...)
- ½ journée par semaine de **réunion d'équipe** + 2h de point hebdomadaire dédiée au projet habitat inclusif
- ½ journée par semaine dédiée à la réalisation de **modules/d'outils/d'ateliers** ; en lien avec les habitants qui souhaitent s'y impliquer
- ½ journée par semaine consacrée à **ajuster les nouveaux besoins** par l'élaboration d'outils tels que l'élaboration de procédure d'admission et recherches diverses
- ½ consacrée à un temps administratif pour effectuer les mails, comptes rendus, plannings d'activités, planning d'intervention à transmettre aux habitants, la gestion budgétaire

Des temps mensuels d'Analyse de la pratique avec les collègues

Issy les Moulineaux

Clémence est en référence du projet de Issy les Moulineaux. Bien que cette organisation soit plus théorique que réelle étant donné les imprévus, les événements ponctuels, et les besoins et nécessités du moment, son temps de travail est pensé ainsi :

- ½ journée par semaine de présence sur chaque appartement – soit 9 heures sur les lieux de vie par semaine consacré au soutien à la **vie au sein de la colocation** : définition et la révision du projet de vie sociale et partagée, régulation de la vie collective, médiation au sein de la colocation, recherche de solutions face aux situations et besoins identifiés par la colocation
- 2 ½ journée par semaine consacré au soutien des habitants de chaque appartement (collectif ou individuel) vis-à-vis de la **vie à l'extérieur du logement** : sensibilisation, médiation, coordination, liens avec l'environnement (voisins, gardiens, GEM ...)
- ½ journée dédiée à la création de partenariat, à la recherche d'activités sur le territoire.
- ½ journée par semaine, généralement le vendredi consacré à une sortie choisie en amont dans le but de favoriser l'inclusion sociale (musée, visite d'un quartier, sortie au parc pour sortir de la ville qui peut inciter à consommer de l'argent que les locataires n'ont pas, rencontres au Groupe d'entraide mutuelle de secteur...)
- ½ journée par semaine de **réunion d'équipe** + 1h de point hebdomadaire dédié au projet habitat inclusif + échanges réguliers avec le binôme.
- 2 journée par mois dédiée à la réalisation **d'action de sensibilisation et de prévention des phénomènes de stigmatisation** ainsi qu'à la **conception de modules/d'outils/d'ateliers** ; en lien avec les habitants qui souhaitent s'y impliquer ainsi que des temps de rencontre entre les locataires de toutes les structures.
- ½ journée par semaine consacrée en fonction de l'actualisé et des besoins à :
 - ✓ Préparation des arrivées et des sorties : organisation de la sortie d'hospitalisation ou autre, organisation de l'accueil, organisation du départ ...
 - ✓ Formations / autoformation / séminaire + Analyse de la pratique + Réflexivité en binôme

Le temps de présence important de l'animateur est particulièrement nécessaire pour des habitants en sortie d'hospitalisation longue. Ce projet d'aide à la vie partagée reposant sur un objectif d'être ouvert à tous les profils, y compris en sortie directe d'hospitalisation, rend nécessaire de dédier un temps important d'accompagnement dans le lieu de vie.

Planning-type de l'animateur référent :

Nanterre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Temps administratif (mails, comptes rendus, tél, planning d'activités, planning d'intervention, caisse...)	Conception de modules, d'outils, d'ateliers ou APP	Rencontres Partenariales (partenaires internes, acteurs locaux)	Elaboration d'outils - procédures d'admission - recherches diverses	Réunion équipe Habitat Inclusif – développement d'outils – recherches diverses
Après-midi	Temps de soutien aux habitants dans la vie à l'extérieur ou l'intérieur du logement (temps collectif) JOFFRE	Réunion Equipe logement - temps réflexifs autour des pratiques professionnelles...	Soutien aux habitants dans la vie à l'intérieur du logement ou à l'extérieur (temps collectif) PICASSO	Temps de soutien aux habitants dans la vie à l'extérieur ou l'intérieur du logement (temps collectif) ALLENDE	Organisation, réalisation de temps de convivialité, rencontres inter-locataires

Issy les Moulineaux

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Identification Et liens avec les ressources et acteurs du territoire	Actions de sensibilisation et de prévention / conception de modules, d'outils, d'ateliers	Temps de soutien aux habitants dans la vie à l'intérieur du logement (collectif ou individuel) – Allende	Réunion équipe développement d'outils – recherches réunions partenariales	Temps de soutien aux habitants dans la vie à l'extérieur du logement (collectif ou individuel)
Après-midi	Temps de soutien aux habitants dans la vie à l'intérieur du logement – Picasso	Réunion Equipe logement et notamment temps réflexifs autour des pratiques professionnelles...	APP/formation/ Préparation des entrées et sorties/ accompagnement à la sortie d'hospitalisation	Temps de soutien aux habitants dans la vie à l'intérieur du logement (collectif ou individuel) – Joffre	Organisation et réalisation de temps de convivialité

L'animateur travail un le week-end sur quatre, notamment en fonction des besoins et souhaits des colocations ainsi que des évènements locaux.

LE PARTENARIAT

Points clés

- ✓ **Parties prenantes au projet : les habitants et leurs proches, Corentin Celton, EPS Roger Prevot, Samsah Sud, résidences accueil :**
- ✓ **Des activités sont régulièrement organisées avec nos partenaires des résidences accueil**
- ✓ **SAMSAH d'espérance hauts de seine**
- ✓ **Coopérations avec les familles, proches et entourage des habitants**
- ✓ **Coopération avec les municipalités**

Fortement implanté sur le territoire des Hauts de Seine depuis près de 40 ans, les partenariats opérationnels sont déjà engagés par l'association avec les secteurs psychiatriques, villes et bailleurs sociaux. Ils constituent la base partenariale incontournable du projet. D'autres partenariats doivent encore être activés en fonction des besoins et des implantations : associations de tutelles, les services d'accompagnement, les services d'aide à la personne, la MDPH etc...

Ces partenariats ont pour objectif de favoriser des pratiques communes dans le soutien à l'inclusion des colocataires et non de se substituer à la coordination par la personne du soutien dont elle a besoin. En ce sens, il s'agit davantage de favoriser la connaissance mutuelle afin de faciliter la bonne information aux locataires par les animateurs, d'identifier les enjeux communs autour de la démarche d'inclusion et chercher à y répondre ensemble, identifier les besoins en termes de formation et de sensibilisation et chercher à y répondre ensemble.

PARTENARIAT AVEC L'EPS ROGER PREVOT

Espérance hauts de seine ayant souhaité s'appuyer sur les besoins recensés par les structures sanitaires et besoins du secteur, c'est le pôle psychiatrie de l'hôpital Roger Prévot – Moisselles – et CASH de Nanterre qui veillent à informer et à orienter leurs patients vers le projet.

Ce partenariat a donc pour objectif la possibilité pour les personnes hospitalisées du fait de l'absence de solution et ayant un projet de vie sociale et partagée de bénéficier d'un accès facilité à un appartement en colocation, en leur proposant notamment une préparation en amont de leur sortie. Cette préparation aura pour objectif d'organiser cette sortie en lien étroit avec l'hôpital et ehs afin que les personnes puissent bénéficier du soutien dont elles ont besoin pour se projeter sereinement en logement puis s'y maintenir.

Un comité de pilotage trimestriel réunissant l'équipe du SAMSAH renforcé et l'équipe habitat inclusif d'espérance hauts de seine a été mis en place pour assurer le suivi et l'amélioration continue de ce projet commun :

- Définition des procédures de travail et de collaboration
- Identification de référents au sein de chaque partenaire
- Modalités d'ajustement du fonctionnement du partenariat.

Ce travail en partenariat est centré sur la co-construction de modalités d'intervention communes, qui veillent à ce que la personne, sa demande, ses souhaits et priorités ainsi que ses forces et ressources personnelles et environnementales soit au cœur du travail de préparation à la sortie d'hospitalisation, à l'intégration du logement et au maintien dans le logement.

Les personnes peuvent ainsi si elles le souhaitent en collaboration étroite avec le centre hospitalier organiser d'éventuels allers-retours logement/hôpital dont elles auraient besoin pour envisager sereinement leur retour en milieu ordinaire. Les personnes déterminent elles-mêmes avec le soutien d'ehs, les acteurs qu'elles souhaitent ou non mobiliser dans la préparation de leur sortie. Ces modalités d'intervention communes précisent notamment qu'aucun diagnostic n'est fait par les professionnels, qu'aucune orientation n'est demandée, et que l'accès au logement n'est pas conditionné à un accompagnement social, sanitaire et/ou médico-social. Seule l'aspiration à une vie sociale et partagée de la personne est requise.

Une proposition d'accompagnement en amont de l'intégration du logement en colocation est systématiquement proposée, avec notamment la proposition d'un travail autour du Guide Prévention Santé (GPS), outil qui peut être mobilisé par la personne en lien avec les acteurs qu'elle identifie comme ressources.

PARTENARIAT AVEC L'EPS CORENTIN CELTON

Espérance hauts de seine ayant souhaité s'appuyer sur les besoins recensés par les structures sanitaires et besoins du secteur, c'est le pôle psychiatrie de l'hôpital Corentin Celton d'Issy les Moulineaux qui veillent à informer et à orienter leurs patients vers le projet.

Ce partenariat a donc pour objectif la possibilité pour les personnes hospitalisées du fait de l'absence de solution et ayant un projet de vie sociale et partagée de bénéficier d'un accès facilité à un appartement en colocation, en leur proposant notamment une préparation en amont de leur sortie. Cette préparation aura pour objectif d'organiser cette sortie en lien étroit avec l'hôpital et ehs afin que les personnes puissent bénéficier du soutien dont elles ont besoin pour se projeter sereinement en logement puis s'y maintenir.

Un comité de pilotage trimestriel réunissant l'équipe du SAMSAH renforcé et l'équipe habitat inclusif d'espérance hauts de seine a été mis en place pour assurer le suivi et l'amélioration continue de ce projet commun :

- Définition des procédures de travail et de collaboration
- Identification de référents au sein de chaque partenaire
- Modalités d'ajustement du fonctionnement du partenariat.

Nous collaborons étroitement avec l'équipe de Corentin Celton, qui joue un rôle clé dans l'orientation des candidats vers notre dispositif d'habitat inclusif. Grâce à leur expertise et à leur accompagnement, ils nous proposent des personnes intéressées par cette démarche et prêtes à s'engager dans un cadre de vie collectif et bienveillant. Ce partenariat nous permet d'identifier des locataires motivés, de mieux cerner leurs attentes et leurs besoins, et ainsi de favoriser une intégration harmonieuse au sein des logements. Ensemble, nous veillons à offrir aux résidents un environnement sécurisant, favorisant leur autonomie et leur inclusion sociale.

En collaboration avec le **SAMSAH**, nous avons élaboré un document de référence destiné aux professionnels de l'hôpital afin de faciliter et structurer la préparation des candidatures au dispositif d'habitat inclusif.

Ce document détaille les éléments essentiels à fournir, tels que les **documents administratifs requis**, l'**obligation de notification SAMSAH sans obligation d'accompagnement**, ainsi que les différentes **ressources disponibles** pour accompagner les candidats dans leur démarche. Cet outil vise à fluidifier le processus d'admission et à garantir que chaque résident potentiel puisse intégrer le logement dans les meilleures conditions possibles, avec un accompagnement adapté à ses besoins.

PARTENARIAT AVEC LE SAMSAH RENFORCÉ D'EHS

En plus des rencontres trimestrielles du comité de pilotage présenté ci-dessus, des rencontres tous les deux mois sont organisés entre l'équipe logement et les services d'accompagnement d'ehs. Ces rencontres permettent de créer du lien et de développer des pratiques et une culture commune entre deux équipes amenées à travailler en étroite collaboration.

COOPÉRATIONS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE NANTERRE

La municipalité de Nanterre met à disposition sur demande une salle mobilisée comme salle vie sociale et partagée. Un contact et une présentation du projet doit encore être organisée par ehs. Cette rencontre se fera en présence du bailleur Seqens Solidarités et de l'EPS Roger Prévot. Un partenariat avec le CLSM et CMP doit également encore être développé afin avant tout de penser des pratiques et actions inclusives à développer.

COOPÉRATIONS AVEC L'ENTOURAGE DES HABITANTS

Un accompagnement au maintien des liens sociaux et familiaux est proposé aux habitants. Ehs assure une information régulière auprès des familles et proches qui le souhaitent via notamment une newsletter portant sur les actions de l'association et celles des habitats inclusifs. Des rencontres proches et familles sont organisées en amont de la sortie d'hospitalisation pour les habitants qui le souhaitent.

La dimension des relations avec l'entourage des habitants est intégrée dans le projet de vie sociale et partagé de l'habitat accompagné. Les habitants identifient les ressources et actions de maintien des relations avec leur entourage.

Par ailleurs, un soutien dans le lien avec les tuteurs et curateurs est assuré si besoin, et une rencontre annuelle collective proposée avec ces derniers et les habitants qui le souhaitent.

PARTENARIAT AVEC LE BAILLEUR SEQENS SOLIDARITÉS

Le projet d'habitat inclusif d'ehs repose sur l'accès au logement ordinaire, en prenant appui sur le parc social en bail associatif. L'association espérance hauts de seine est titulaire d'un agrément d'intermédiation locative et gestion locative sociale délivré par la DRIHL, renouvelé le 15 janvier 2021. Dans ce cadre, l'association gestionnaire prend en location des logements aux bailleurs sociaux. Elle sous-loue ensuite les logements dans le cadre d'un bail de sous-location à des personnes présentées prioritairement par les services psychiatriques, les services sociaux de la ville, les structures médicosociales du département.

L'expérience d'espérance hauts de seine montre que la réussite de l'intégration en milieu ordinaire de personnes en souffrance psychique repose sur un partenariat renforcé entre le bailleur social et l'association gestionnaire. En effet, l'arrivée au sein d'un appartement d'une personne souffrant de maladie mentale peut être compromise tant par le regard des voisins et autres locataires, que par l'inquiétude ou l'ignorance des problématiques particulières de ces nouveaux résidents par le personnel technique et social du bailleur présent sur le site des logements.

Dans ce sens, ehs a souhaité se rapprocher d'un unique bailleur social, en proposant un partenariat renforcé au-delà de la simple location d'appartement en bail associatif. Seqens Solidarités, du groupe ActionLogement, a répondu favorablement à ce projet, correspondant pleinement à sa mission d'intérêt général de bailleur social engagé auprès des personnes dont les besoins de logement et de services ne trouvent pas de réponse satisfaisante par l'entrée dans un logement d'habitat familial. Défendant « Des logements pour tous les moments de la vie », Seqens Solidarités soutient le projet d'ehs basé sur l'accès au logement par un habitat inclusif appuyé d'une part sur le souhait des personnes en situation de souffrance psychique de partager un habitat avec d'autres et d'autre part l'accompagnement de celles-ci dans l'insertion dans leur nouvel environnement de vie.

Le partenariat avec le bailleur Seqens Solidarités repose sur un engagement mutuel et des relations régulières et privilégiées :

- La mise à disposition, initialement, de 2 appartements de 5 pièces (espaces de vie partagés et 4 chambres individuelles) ; Seqens sera au final en mesure de nous flécher un 3 pièces, puis un 4 pièces, et pour terminer un 5 pièces, d'où la 9^{ème} chambre permettant à un neuvième habitant de rejoindre le projet (sans possibilité de SAMSAH renforcé cependant)
- La formation par ehs des personnels de Seqens (gardiens, équipes techniques et sociales du site) aux problématiques de santé mentale en intégrant un locataire-pair ; Cette partie-là reste encore à développer.
- En cours de mise en place de modalités de travail de proximité entre les animateurs « projets de vie sociale et partagée » et le personnel du bailleur présent sur le site d'un appartement :
 - Points réguliers mensuels concernant les pratiques et les besoins en termes de sensibilisation et formation
 - Temps de rencontre et partage entre les habitants et le personnel du bailleur-gardiens

L'année 2024 a été centrée sur la difficile captation des appartements du projet d'Issy-les-Moulineaux, et sur l'emménagement des premiers habitants. C'est pourquoi la plupart des axes de travail pensés dans le cadre du projet restent à développer en 2025.

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

INDICATEURS ET SUIVI

Les indicateurs :

- Taux d'occupation des appartements (17 places) avec une vacance de moins de 3 mois
- Nb de personnes auxquelles le dispositif est présenté (par nos partenaires, par ehs ...)
- Nb de personnes entrées dans la démarche de l'accès à l'habitat inclusif
- Nb d'acteurs identifiés sur le territoire
- Nb d'acteurs concernés par des liens ponctuels ou réguliers avec les habitants
- Nb de participations des habitants à des événements/activités locaux
- Nb de participations des habitants à des événements/activités au sein de la colocation
- Nb d'actions de sensibilisation organisées
- Nb de participants à ces actions
- Taux de satisfaction (lié à l'enquête de satisfaction)
- Retours qualitatifs des habitants : récits narratifs/témoignages, autoévaluation, retours d'entretien...
- Evolution du type d'accompagnement complémentaire de chaque habitant
- Les conventions de partenariat

L'équipe doit encore affiner ses outils de suivi de ces indicateurs. De plus, au-delà de ces indicateurs fixés par espérance hauts de seine, il sera proposé également à chaque colocation de réfléchir à ses propres indicateurs concernant son projet de vie sociale et partagée, notamment dans la trame proposée pour l'élaboration de leur projet.

PERSPECTIVES 2025

L'année 2024 a été riche en expérience et donc en apprentissage. Les axes que nous souhaitons développer en 2025 sont les suivants :

- Maintenir les comités de pilotage tous les trois mois pour continuer à travailler avec nos partenaires (EPS Roger Prévot, Corentin Celton et SAMSAH renforcé d'ehs) à l'amélioration continue du projet
- Travailler avec les habitants à la finalisation de outils suivants :
 - Livret d'accueil
 - Trame du projet de vie sociale et partagée
 - Trame de la préparation à la sortie d'hospitalisation/à l'entrée dans l'appartement
 - Plaquette de communication
 - Mobilisation de l'outil Mon Guide Prévention Santé du Psycom
- Mettre en place des rencontres régulières avec les habitants du projet (au sein de la salle vie sociale et partagée mise à disposition sur demande par la mairie de Nanterre et/ou au sein de chaque colocation) afin de formaliser et actualiser régulièrement leur projet de vie sociale et partagée
- Travailler avec les colocations et les habitants du projet à leur procédure d'intégration des nouveaux habitants et à leur participation à la préparation à la sortie
- Développer le partenariat sur le territoire en lien avec les souhaits et besoins des habitants
- Renforcer le lien avec la mairie et notamment prévoir une rencontre avec les habitants pour présenter le projet et définir les collaborations possibles notamment autour des enjeux d'inclusion sociale, de prévention de la stigmatisation et des exclusions.
- Commencer le travail défini dans le cadre du projet avec notre partenaire Seqens soit notamment :
 - Envisager la formation par ehs des personnels de Seqens (gardiens, équipes techniques et sociales du site) aux problématiques de santé mentale en intégrant un locataire-pair
 - Mettre en place des modalités de travail de proximité entre les animateurs « projets de vie sociale et partagée » et le personnel du bailleur présent sur le site d'un appartement (Points réguliers mensuels concernant les pratiques et les besoins en termes de sensibilisation et formation ; Temps de rencontre et partage entre les habitants et le personnel du bailleur-gardiens ...)
 - Réfléchir à des actions de sensibilisation du voisinage avec l'appui de Seqens Solidarités et à des actions favorisant l'inclusion
- De manière générale, commencer à travailler sur des actions de sensibilisation et de formation à destination du voisinage, des salariés du bailleur, des partenaires du territoire, afin de prévenir les phénomènes de stigmatisation et d'exclusion et permettre à tout participant d'être soutenu dans ses préoccupations et situations rencontrées. Ces sensibilisations et formations seront à co-construire et à co-animer avec les colocataires intéressées par la démarche, en se basant sur les besoins identifiés par le bailleur, par le voisinage, par les colocataires, par ehs, et par tout autre acteur intéressé par la démarche. Des sensibilisations Réflexion également autour d'actions de sensibilisations aux enjeux du « logement d'abord » et à l'approche rétablissement.
- Retravailler nos outils de suivi de nos indicateurs ainsi qu'entamer un travail avec les habitants sur leurs propres indicateurs d'évaluation (bien-être, évolution de la situation personnelle, des durées et fréquences des hospitalisations...)

TÉMOIGNAGES D'HABITANTS

Témoignage de Nancy, Nanterre :

« Le projet de vie sociale, pour moi, c'est de nous permettre d'être moteur dans le choix de nos activités et de retrouver une vie sociale entre co-locataires. C'est aussi un changement, d'être en dehors de l'hôpital.

Si je reviens au début, avant de sortir de l'hôpital, je craignais de vivre avec des co-locataires, mais je craignais également de me retrouver seule. Puis, j'ai réfléchi et avec l'aide de mon médecin, j'ai décidé de sortir de l'hôpital. Depuis que je suis arrivée, début février 2024, j'ai connu des moments de tensions avec les co-locataires et des moments où ça se passe bien. Nous sommes 4 dans l'appartement et j'arrive à partager des temps d'échange avec une colocataire. En revanche, avec d'autres colocataires, les relations ne sont pas simples. Par exemple, quand je suis dans ma chambre, la porte fermée et qu'une co-locataire me parle à travers la porte sans avoir mon autorisation, ça ne va pas.

Moi, j'aime l'idée de pouvoir nous entraider, partager des temps ensemble, échanger, communiquer, mieux nous comprendre.

C'est pour cela que c'est important de pouvoir compter sur l'animateur de vie sociale et partagée en journée et qu'il puisse nous aider à contribuer à une bonne entente dans le logement. En soirée, de pouvoir appeler un numéro d'astreinte, en cas de besoin, c'est important. »

Témoignage de Lyes d'Issy-les-Moulineaux

Comment tu te sens au quotidien dans ce dispositif ?

J'essaie de prendre sur moi, la perception change à cause de la maladie.

Cite moi deux points négatifs et deux positifs ?

D'avoir un toit sur la tête avec une belle prestation et la proximité au cœur de la ville et de l'hôpital.

Rien de négatif, je souhaiterais plus de communication.

Comment organises-tu ton quotidien dans cet habitat inclusif ?

Il y a beaucoup d'autonomie à avoir, aller faire les courses, ce dispositif nous permet d'avoir des personnels diplômés et qui connaissent leur travail.

Il y a vraiment un travail collégial, on ne prend pas en compte que la maladie, on prend l'être dans son ensemble. Ta bienveillance.

Si tu devais résumer ton expérience en une phrase, que dirais-tu ?

De la bienveillance, de l'altruisme, de la compassion.

Témoignage d'Aurélien d'Issy-les-Moulineaux

Cite moi deux points négatifs et deux points positifs concernant le projet ?

Sortir de l'isolement, l'accessibilité a des activités intéressantes, que c'est divers et varié. Avoir une sorte de soutien, si on rencontre une difficulté on peut faire appel au dispositif pour que l'on puisse être aidé, nous rediriger sans faire à notre place.

En point négatif, enfin pas vraiment négatif non plus comme mon planning est très rempli, c'est compliqué de dégager du temps pour être présente à certain moment.

Comment tu te sens au quotidien dans ce dispositif ?

Avec ce qui est proposé je me sens à l'aise.

Quels conseils donnerais-tu à une personne qui envisage de rejoindre ce type de logement ?

Le conseil, je lui dirais de venir rejoindre le projet car ça nous stabilise dans l'avenir pour retrouver un quotidien plus serein dans la vie, un appartement et évoluer.

Résume ton expérience en quelques mots :

Une expérience enrichissante car l'on rencontre de nouvelles personnes et l'on crée de nouveaux liens.